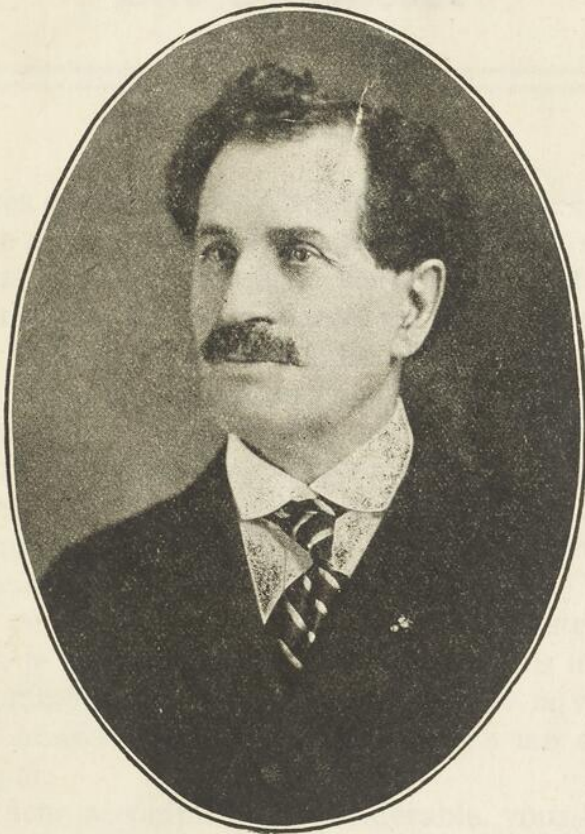


34

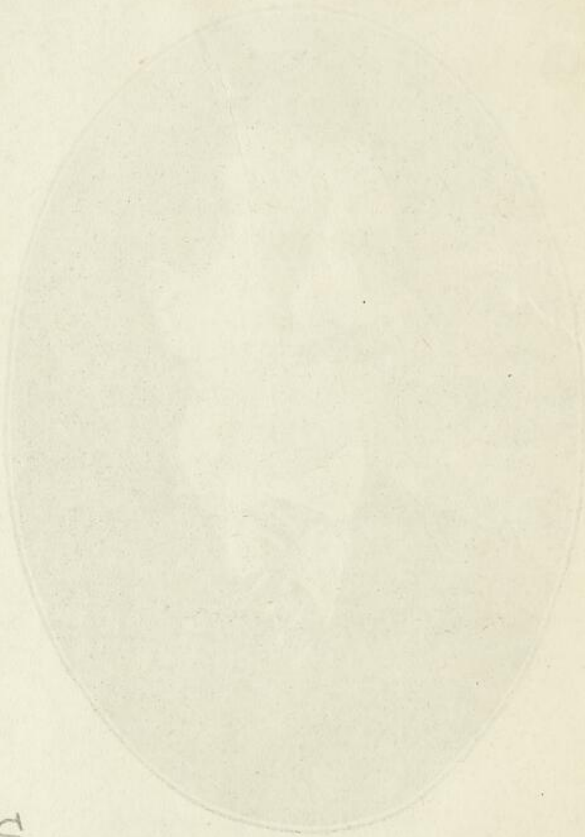
QUATRE ANNÉES
D'UNE
SAGE ADMINISTRATION



S. H. LE MAIRE, M. JOSEPH SAMSON

AUX ELECTEURS
— DE LA —
CITÉ DE QUÉBEC.

QUATRE ANNÉES
D'UNE
SAGE ADMINISTRATION



JS
1771.2
S357
1924

S. H. LEMARIE & J. J. SAMSON
AUX ÉLECTRIQUES
CITÉ DE QUÉBEC

Aux Contribuables de la Cité de Québec

Après quatre années d'administration, au cours desquelles je n'avais rien épargné pour justifier la confiance dont vous m'aviez honoré, je songeais à quitter la vie municipale, afin de me consacrer de nouveau exclusivement au bien-être de ma famille et au progrès de mes affaires, lorsqu'une délégation nombreuse s'est présentée à mon bureau, à l'hôtel de ville, venant de tous les quartiers, pour me demander d'être candidat à la mairie une troisième fois. Convaincu d'avoir fait ma large part pour le développement de Québec en m'imposant un surcroît de responsabilités, de fatigue et de labeur, j'hésitai à accepter ce nouvel honneur. Cédant aux instances des délégués, je consentis finalement et je promis de me dévouer, comme par le passé, aux affaires de la ville pour les deux années à venir, si vous vouliez me continuer votre appui.

La tâche accomplie est considérable, vous le savez; mais il reste encore beaucoup à faire pour compléter l'oeuvre commencée. Permettez-moi donc, à l'approche de la date à laquelle vous serez appelés à élire vos représentants municipaux, de vous exposer les progrès réalisés depuis quatre ans, de vous démontrer, avec preuves à l'appui, jusqu'à quel point j'ai exécuté le programme que j'avais l'honneur de vous soumettre en 1920.

UN PROGRAMME

J'avais un programme, en effet, lorsque je me suis présenté devant vous pour vous demander vos suffrages. La chose était nouvelle, en quelque sorte ; certains candidats opposés à une administration se bornent généralement plutôt à critiquer qu'à suggérer des remèdes à la situation.

Tout en faisant ressortir les erreurs de ceux qui vous rendaient alors leurs comptes, je vous disais que si j'entraîs à l'hôtel de ville je verrais à ce que la prudence et l'économie fussent pratiquées au conseil, de façon à pourvoir à tous les besoins, mais dans une juste mesure, en employant les argents votés le plus judicieusement et le plus utilement possible.

On n'administre pas, vous disais-je alors, les affaires publiques comme une entreprise privée. Les premières requièrent des dépenses auxquelles on ne peut se soustraire, pour plusieurs raisons.

Il faut pourvoir aux besoins présents tout en ouvrant la voie aux développements qui sont inévitables si l'on veut que la ville continue à prospérer.

Par contre, dans une entreprise privée, on envisage la situation à un point de vue de résultats plus immédiats ; ce sont des dividendes à assurer à la fin de l'année, des profits à montrer aux intéressés.

Pour réussir, il me fallait la coopération du conseil et procéder dans une harmonieuse entente avec les organisations commerciales, industrielles et ouvrières de la ville.

Mon programme comportait encore le développement de notre port, l'utilisation des avantages naturels dont la Providence nous a gratifiés, l'exécution de travaux publics propres à assurer l'amélioration de nos voies

de communications ferrées et fluviales. Nos industries devaient être encouragées et je voulais trouver les moyens d'attirer ici de nouvelles entreprises capables de donner de l'ouvrage à notre population et de contribuer au progrès de la ville.

Améliorer notre service d'aqueduc et de drainage, protéger la santé publique, perfectionner notre système de prévention des incendies et compléter l'organisation de notre brigade du feu, profiter des avantages offerts par les gouvernements pour construire des logements, afin de parer à la crise, régler notre mode de taxation de façon à encourager les propriétaires de lots à bâtir, forcer les services publics à remplir leurs obligations vis-à-vis des citoyens, voir à ce que nos écoles soient améliorées pour assurer la sécurité et le bien-être de nos enfants, voilà autant de questions que je vous soumettais alors et pour lesquelles j'avais l'honneur d'obtenir votre approbation.

Dans l'exécution de ce programme il fallait à tout prix considérer sérieusement la situation financière de la ville. Il importait de maintenir son bon crédit et de trouver de nouvelles sources de revenus.

Certaines taxes impopulaires, comme celle des locataires, devaient disparaître.

Bref, je vous promettais, avec le concours de mes collègues du conseil, de ne rien négliger pour améliorer la situation de la ville à tous égards.

Dans quelle mesure y avons-nous réussi ? C'est ce que je veux vous démontrer dans les quelques pages qui suivent.

TOUS UNANIMES

Avant d'entrer dans le vif du sujet qui nous intéresse, je tiens à vous signaler que l'harmonie la plus parfaite a toujours régné dans le conseil, au cours des quatre

dernières années. Les principaux problèmes que nous avons eu à résoudre ont reçu une solution unanime. Aucune voix dissidente ne s'est élevée sur les grandes questions qui ont été étudiées. Il est arrivé quelques fois que des divergences d'opinions se sont manifestées sur certains points, mais je puis affirmer que l'ensemble de l'administration a reçu l'approbation unanime de tous les membres du conseil.

LA SITUATION EN 1920

D'abord, envisageons bien la situation telle qu'elle était il y a quatre ans, quand je fus appelé à la direction des affaires municipales. Une crise sévissait, comme conséquence de la guerre, et qui devait s'accroître encore jusqu'en 1922. Cependant, notre population toujours imbue de l'énergie et du courage qui caractérisaient nos ancêtres avait quand même pleine confiance en l'avenir. Les citoyens de Québec voulaient envers et contre tous continuer à faire leur ville plus grande, plus belle et plus prospère. Des paroisses nouvelles surgissaient comme sous la baguette magique de quelque fée enchantresse. Limoilou se développait à vue d'oeil; St-François d'Assise prenait un essor admirable, tandis que là-bas sur les hauteurs de Ste-Foy se dressait une jeune paroisse, St-Sacrement, levant fièrement son regard vers le ciel dans un superbe élan de progrès.

Pendant que ces quartiers nouveaux réclamaient des services publics, des améliorations de toutes sortes, des travaux permanents indispensables, il fallait voir à l'entretien des anciens.

UNE LIGNE DE CONDUITE

Dès le début de mon administration, la ligne de conduite adoptée fut celle d'une sage économie. Chaque fois qu'une dépense a été jugée nécessaire, mes collègues et moi nous nous sommes efforcés d'obtenir le plus possible pour la moindre somme d'argent. Aucune transaction n'a été effectuée sans que nous ayons prévu les bénéfices que la ville en retirerait.

LE BUDGET

Afin de bien se rendre compte de la façon dont les choses se passent à l'hôtel de ville il faut savoir que le budget, chaque année, c'est-à-dire l'état des recettes et des dépenses pour les douze mois qui vont suivre, est soumis à l'étude du comité des Finances, puis du conseil pendant plusieurs séances. Les différents sujets sont étudiés les uns après les autres et adoptés après que chacun des échevins a exprimé son opinion.

Si vous faites une revue des procès-verbaux du conseil, vous constaterez que, chaque fois, l'adoption du budget a été unanime, sauf un cas peut-être où un membre du conseil s'opposa à certaines augmentations de salaires.

Je ne saurais blâmer les échevins de lutter courageusement pour obtenir chacun le plus possible pour son quartier. Chaque année, j'ai signalé l'excès de certaines demandes d'appropriations et j'ai fait observer que certains travaux pour lesquels on demandait à voter des argents pourraient être retardés.

D'autre part, s'il est arrivé que j'aie soumis des projets que je croyais plus urgent d'adopter et que le conseil jugeait à propos de retarder, je n'ai pas insisté outre mesure, croyant avoir fait mon devoir en attirant l'attention

de mes collègues sur l'opportunité de certaines améliorations.

LES EMPRUNTS

C'est un principe de sage administration que les travaux permanents se fassent à même des emprunts à termes aussi longs que possible, de façon à ce que la génération future paie sa part d'améliorations dont elle est appelée à bénéficier.

Ces demandes d'emprunts sont toujours soumises à la Législature, au cours de la session annuelle. Elles sont étudiées d'abord dans un comité spécial appelé Des Amendements à la Charte, auquel assistent tous les membres du conseil.

Au cours des quatre dernières années, les emprunts suivants ont été faits :—

Avril, 1920.—\$1,325,000. pour renouveler un emprunt échu.—Taux 6%.

Mai, 1920.—\$800,000. pour renouveler un emprunt échu.—Taux 6%.

Juillet, 1920.—\$279,000. pour travaux permanents, aqueduc, etc.—Taux 6%.

Avril, 1921.—\$810,000. Renouvellement, travaux permanents.—Taux 6%.

Décembre, 1921.—\$436,000. Travaux permanents.—Taux 5½%.

Juillet, 1922.—\$422,000. Renouvellement. — Taux 5½%.

Octobre, 1922.—\$495,000. Travaux permanents. — Taux 5½%.

Février, '923.—\$1,872,000. Renouvellement. — Taux 5%.

Mai, 1923.—\$428,000. Renouvellement.—Taux 5%.

Septembre, 1923.—\$780,000. Travaux permanents.—Taux 5%.

Un simple coup d'oeil sur ce tableau permet de constater que les derniers emprunts ont été effectués dans des conditions beaucoup plus avantageuses, puisque le taux d'intérêt a diminué.

Voyons maintenant quels ont été les résultats des travaux permanents et quels revenus la ville s'est assurés pour l'avenir pour rencontrer ces obligations et accroître son actif.

LA CONSTRUCTION

Grâce aux améliorations faites dans les nouveaux quartiers, par exemple, des constructions nouvelles ont surgi qui vont augmenter les revenus de la ville. Une comparaison entre 1920, 1921, 1922 et 1923, fera mieux juger.

Voici un tableau très frappant des permis de construction émis durant ces quatre années :—

| | | |
|-------|-------------------------------------|-----------------|
| 1920— | 642 permis pour une valeur de..... | \$2,301,480.00 |
| 1921— | 810 permis pour une valeur de..... | 3,693,397.00 |
| 1922— | 1212 permis pour une valeur de..... | 5,397,566.00 |
| 1923— | 1141 permis pour une valeur de..... | 4,786,933.00 |
| | ————— | ————— |
| | 3805 permis pour une valeur de..... | \$16,179,376.00 |

Ainsi donc, en quatre ans, la ville s'est accrue d'une valeur de \$16,179,376.00 en constructions nouvelles et améliorations. A ce seul point de vue l'argent placé pour les emprunts est amplement compensé.

LA VALEUR AUGMENTE

Mais, il y a plus. La valeur de la propriété a de ce fait considérablement augmenté. Voici un état intéressant, par quartier, démontrant ce progrès dans notre ville :—

| Quartiers | Valeur en 1916-17 | En 1923-24 | Augm. |
|----------------------|-------------------|---------------|---------------|
| Champlain.. . . . | \$21,449,922 | \$26,771,575. | \$5,321,653. |
| St-J. Baptiste.. . . | 13,707,091. | 15,669,250. | 1,962,159. |
| St-Roch.. . . . | 16,221,948. | 20,427,070. | 4,962,159. |
| St-Sauveur.. . . . | 9,363,883. | 13,166,900. | 3,803,017. |
| J.-Cartier.. . . . | 5,544,745. | 7,646,413. | 2,301,668. |
| Montcalm.. . . . | 4,495,366. | 9,756,225. | 5,260,859. |
| | <hr/> | <hr/> | <hr/> |
| | \$70,782,955. | \$93,637,433. | \$22,854,478. |

Notons que cette augmentation s'est surtout faite sentir depuis que de récentes améliorations ont été accomplies. Des terrains ont ainsi été mis en valeur, tels qu'indiqués dans une autre page de cette brochure. Certaines parties considérables de plusieurs quartiers ont été évaluées récemment dont la ville retire des revenus, alors qu'auparavant ces endroits étaient absolument improductifs.

LA POPULATION

Des statistiques de la population compilées par nos cotiseurs, au cours de la visite annuelle de leur quartier respectif, indiquent aussi une augmentation considérable de la population de la ville, grâce encore à ces améliorations faites à même les emprunts.

| | |
|--|---------|
| En 1919, la population de Québec était de..... | 108,366 |
| En 1921, la population de Québec était de..... | 110,500 |
| En 1923, la population de Québec était de..... | 116,488 |
| Augmentation de 1921 sur 1919..... | 2,134 |
| Augmentation de 1923 sur 1921..... | 5,988 |
| Augmentation de 1923 sur 1919..... | 8,122 |

Ces chiffres sont des plus encourageants. Ils nous permettent d'envisager l'avenir avec enthousiasme.

Le nombre des contribuables augmentant ainsi, chaque année, le partage des responsabilités financières de la cité se fait moins lourd pour chacun et les perspectives de réduction des taxes et des obligations sont des plus belles.

LES TAXES

Je vous avais promis, en 1920, de réduire les taxes autant que les finances de la ville le permettraient. La taxe des locataires devait disparaître et, de fait, elle est disparue.

Nous avons fait davantage. Grâce à de nouvelles sources de revenus que nous avons créées, par les cons-

tructions nouvelles et par la mise en valeur de certains terrains, il nous a été permis de réduire la taxe foncière de \$1.40 à \$1.35. Voilà un premier pas. Les perspectives nous permettent de croire que nous pourrons faire mieux au cours du prochain terme.

Une comparaison de la taxe par tête dans 17 villes canadiennes vous fera voir que Québec est favorisée sous ce rapport. Vous y constaterez que notre ville vient en avant-dernière place. On a souvent fait allusion au fardeau des taxes à Québec. Je vous invite tout particulièrement à lire les statistiques suivantes.

La ville de Calgary vient en première place avec une taxe de \$69.49 par tête; ensuite vient Edmonton, avec \$69.02. Toronto, Ottawa et Montréal ont une taxe beaucoup plus élevée que Québec.

En voici l'intéressant tableau :—

| | |
|-----------------------|---------|
| 1.—Calgary..... | \$69.49 |
| 2.—Edmonton..... | 69.02 |
| 3.—Victoria, C.A..... | 67.32 |
| 4.—Saskatoon..... | 61.25 |
| 5.—Regina..... | 59.40 |
| 6.—Vancouver..... | 58.75 |
| 7.—Winnipeg..... | 55.30 |
| 8.—Toronto..... | 52.43 |
| 9.—Windsor..... | 43.39 |
| 10.—Hamilton..... | 40.95 |
| 11.—Ottawa..... | 39.11 |

| | |
|------------------------|-------|
| 12.—London..... | 37.78 |
| 13.—St-John, N.B..... | 35.72 |
| 14.—Halifax..... | 34.83 |
| 15.—Montréal..... | 34.19 |
| 16.—QUEBEC..... | 22.92 |
| 17.—Charlottetown..... | 12.72 |

Les commentaires seraient vains. Ces chiffres font bien voir dans quelle position financière avantageuse se trouve notre ville. Du reste, les derniers emprunts en sont l'exemple le plus convaincant.

SOURCES DE REVENUS

Nous aurions pu nous borner à faire nos travaux à même nos emprunts, comme les administrations précédentes le faisaient, mais nous avons voulu faire davantage, puisque nos revenus nous le permettaient.

Plusieurs ventes de terrains jusque-là sans valeur nous ont rapporté un revenu imprévu de \$127,833.57.

AU PALAIS

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Lot No 1, rue St-Valier, vendu..... | \$ 5,551.00 |
| 2..... | 5,551.00 |
| 3..... | 4,028.00 |
| 4..... | 7,001.00 |
| St-Paul..... | 11,346.00 |
| “..... | 13,835.00 |

| | |
|-------------------|--------------|
| St-Paul..... | 14,745.00 |
| “ | 9,617.40 |
| des Prairies..... | 5,650.00 |
| “ | 6,861.00 |
| “ | 10,281.00 |
| “ | 6,461.00 |
| “ | 6,465.00 |
| <hr/> | |
| Total..... | \$107,392.40 |

A ST-SAUVEUR

Grâce à l'acquisition du garage Julien pour servir à plusieurs départements de la ville, nous avons pu mettre en vente des terrains appartenant à la Cité à St Sauveur et qui nous ont donné les revenus suivants :—

| | |
|----------------------------|------------|
| Lot rue St-Luc, vendu..... | \$1,358.00 |
| Montcalm..... | 3,501.00 |
| “ | 1,678.00 |
| “ | 1,679.50 |
| “ | 1,679.50 |
| Ste-Thérèse..... | 1,380.75 |
| “ | 1,576.00 |
| “ | 1,577.00 |
| “ | 1,403.73 |
| “ | 1,577.00 |

“ 3,030.69

\$20,441.17

Ces terrains ont été vendus à l'enchère par l'huissier de la Cité, à l'hôtel de ville.

LES TRAVAUX

Mon expérience des affaires et de ce qui se passait à l'hôtel de ville m'a permis de réaliser que pour les mêmes montants dépensés sous des administrations antérieures nous pouvions obtenir davantage au point de vue des travaux.

Il nous a donc été possible de faire plus avec les emprunts que jamais auparavant.

Une saine concurrence suscitée parmi nos entrepreneurs nous a aidés à réduire les prix, de sorte que ce qui coûtait autrefois \$8. la verge nous a été donné, au cours des dernières années, pour \$5.

LES COTES

De tous les travaux accomplis durant mon administration je crois devoir mentionner comme des plus importants la construction de côtes à pente douce destinées à améliorer les communications entre la partie haute et la partie basse de la ville.

Au point de vue du transport les résultats ont été grandement appréciés. Le commerce et l'industrie en

bénéficient tous les jours, ainsi que toute la population, comme conséquence.

Dans le domaine de la construction plus particulièrement le coût a été diminué de beaucoup pour le transport des matériaux.

Trois côtes ont ainsi été améliorées. Ce sont la Côte des Glacis, et les côtes Franklin et des Bell.

Les deux dernières ont été commencées et se continuent sous la direction immédiate du Département des Chemins, à même les appropriations ordinaires pour travaux.

DES GLACIS

La côte des Glacis a été complétée dans des conditions tout particulièrement avantageuses grâce auxquelles les travaux ont coûté beaucoup meilleur marché que nous ne l'avions prévu. En vertu du contrat passé avec l'entrepreneur, nous avons payé \$44,480.00 pour les travaux de la côte elle-même, tandis que le mur de soutènement de la rue St-Valier a coûté \$15,000.

Pour avoir une idée des avantages que peuvent rapporter ces améliorations de côtes on n'a qu'à analyser les chiffres suivants préparés par un expert en fait de transport économique.

En admettant, dit-il, que 300 tonnes par jour, ce qui est loin de l'exagération, peuvent être ainsi transportées à une économie de 25 cents la tonne, on obtient un surplus de \$75. par jour, qui se chiffre à \$22,500. pour 300 jours, au bénéfice des contribuables. Ce montant équivaut à un capital de \$225,000. à 10%.

On peut donc conclure que nous avons fait un placement éminemment avantageux en consacrant environ \$60,000. de capital pour améliorer cette côte.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux autres améliorations analogues.

LA COTE D'ABRAHAM

L'élargissement de la côte d'Abraham est un progrès dont tous les citoyens se réjouissent. Je ne saurais m'attarder à discuter l'urgence de cette mesure pour décongestionner le trafic entre St-Roch et la Haute-Ville.

Les premiers estimés faits par le Dépt. des Chemins pour ces travaux se chiffraient à \$60,000. Nous avons réussi, en vertu d'arrangements spéciaux, à faire l'ouvrage pour \$25,000. plus le coût du transport de la pierre par les charretiers de la ville.

De plus, pour \$43,000. nous avons fait le mur de soutènement et le pavage de la rue St-Réal.

Si l'on tient compte maintenant de la quantité de pierre que nous avons retirée des excavations pour faire le nivelage de rues neuves, pierre qui autrement nous eût coûté \$2. la tonne, on conçoit quel montant d'argent nous avons économisé pour la ville. On peut dire que la côte ne coûte rien du tout aux contribuables.

On peut d'autant mieux faire cette affirmation que le loyer d'espaces pour annonces va compenser annuellement pour le montant de l'intérêt sur le capital que nous avons ainsi engagé dans ces travaux. Les fils, les lampadaires, tous les accessoires pour installer des annonces sont prêts.

Je pourrais ajouter que lorsque cet arrangement fut conclu par contrat, le Département des Chemins avait déjà pensé \$10,000. sur ses premiers estimés et n'avait pratiquement encore rien fait. Quelques pelletées de terre avaient été enlevées et on se demandait où trouver l'outillage pour miner le roc.

POUR LES OUVRIERS ET LES PETITS SALARIES

Afin d'assurer aux ouvriers et aux petits salariés à l'emploi de la ville des revenus plus conformes aux besoins de leurs familles et aux exigences du coût de la vie, nous nous sommes efforcés d'augmenter les salaires des pompiers et de la police, à plusieurs reprises, de même que les gages des journaliers qui travaillent pour la Corporation.

C'est ainsi qu'au chapitre des dépenses vous constatarez que nous avons consacré, au cours des quatre années de mon administration, pas moins de \$200,000. pour payer de meilleurs salaires à nos ouvriers et employés.

Personne ne songera à nous reprocher cette dépense judicieuse destinée à donner du bien-être à de nombreuses familles.

Nos pompiers ont reçu en quatre ans \$44,000. de plus, la police, \$62,000.

Nos bons ouvriers des Chemins, de l'Aqueduc, et des autres départements, ont bénéficié d'augmentations pour une valeur totale de \$69,500.

Si vous ajoutez à cela l'accroissement du nombre des employés par suite du développement de la ville et des

augmentations de salaires nécessaires, de ce chef, vous avez encore une balance de \$25,000.

Le total pour nos ouvriers, pompiers, police et autres moindres salariés est donc de \$200,500.

Ceux qui parlent de leur sollicitude pour les ouvriers feront bien de méditer ces chiffres avant d'entrer dans plus de considérations.

CHACUN SA PART

Les divers quartiers ont reçu leur part dans la proportion des besoins respectifs. Le montant total ainsi dépensé en améliorations de pavages, trottoirs, etc., se chiffre à \$982,049.57 réparti comme suit :—

| | |
|-----------------|--------------|
| St-Roch..... | \$236,664.35 |
| St-Sauveur..... | 198,854.18 |
| Montcalm..... | 181,505.86 |
| J.-Cartier..... | 158,897.74 |
| Champlain..... | 105,810.12 |
| St-Jean..... | 100,317.32 |
| | <hr/> |
| Total..... | \$982,049.57 |

Parmi les travaux exécutés mentionnons encore l'élargissement de la Côte d'Abraham, de la rue Dalhousie, du Chemin Ste-Foye, du chemin de Charlesbourg et de l'avenue Holland; le nivellement de la rue des Remparts; la construction d'un pont permanent sur le chemin de la Canardière; le peinturage des ponts Drouin, Dorchester,

Lavigueur, Gignac et Parent; l'établissement des cours du Dépt. des Chemins sur le site du nouveau marché, près du pont Drouin; l'achat par la Cité du garage Julien pour établir le garage municipal, l'étuve, le Dépt. des Chemins et le garage du Dépt. du Feu; la reconstruction du Poste de Police No 3; la construction d'un nouveau poste du Feu, rue Kitchener, de trois kiosques de charretiers à la Basse-Ville et d'un autre à St-Roch; la construction d'un kiosque pour fanfare au marché St-Pierre.

LES RUES NOUVELLES

Parmi les rues nouvelles qui ont été ouvertes mentionnons l'avenue Turnbull, entre les rues Maisonneuve et Grande Allée, et la rue de la Tour, dans la même direction, ainsi que le prolongement de la 6ième avenue, à Limoilou, entre la 6ième rue et la 9ième rue. Certains terrains ont été cédés pour faire des rues sur la subdivision Ross, le prolongement de la rue des Franciscains, Dolbeau et Jeanne d'Arc, ainsi que l'avenue Désy; sur la Terrasse Dandurand, on trouve encore le prolongement de la rue Frontenac, la rue Garnier et le Boulevard de l'Entente.

Il faut signaler, de plus, l'ouverture de la rue de la Capricieuse, à Limoilou, le prolongement de la rue Bougainville, des rues Kitchener, Montmorency, Longueuil, Callières, de Repentigny.

Des rues ont été ouvertes aussi sur la subdivision de la Quebec Land, au nord de la voie du Canadien Nord, sur la 1ère avenue et un pont a été construit, en béton, sur la rivière Lairer, à cet endroit. L'avenue Moncton a été prolongée, jusqu'à la rue St-Cyrille, tandis que la

rue Fraser continuait son tracé entre l'Avenue Park et l'avenue Brown.

L'ouverture de la rue des Prairies, l'élargissement de la rue St-Louis, en face du Palais de Justice et l'élargissement de la chaussée de la rue St-Jean, de façon à améliorer la circulation des voitures, sont encore parmi les améliorations faites au cours des quatre années de mon administration.

Je pourrais signaler d'autres améliorations qui ont été réalisées dans des conditions exceptionnellement avantageuses, sans grever inutilement notre budget.

Tout cela, encore une fois, est de nature à augmenter nos revenus, à assurer le développement de la ville.

Vous constatez donc que nous n'avons pas été inactifs.

L'ÉVALUATION

On a fait de l'agitation, en certains quartiers, au sujet de la prétendue augmentation de l'évaluation, et partant des taxes plus considérables payées par certains contribuables.

On a produit des chiffres qui ne donnent pas une juste idée de la situation. Cette augmentation apparente, on ne l'a pas expliquée; on a préféré laisser entendre que l'injustice avait présidé à cette réforme importante dans nos sources de revenus.

Depuis plusieurs années, il y avait inégalité à cet égard. Des propriétés étaient évaluées à certain prix, tandis que d'autres avoisinantes étaient hors de proportions, en plus ou en moins. Il fallait une base équitable. En faisant cette répartition on pouvait parvenir à faire payer les plus favorisés de la fortune et atteindre le but

désiré qui est d'en venir à réduire certaines taxes dont le peuple se plaint avec raison.

L'augmentation de l'évaluation provient de ce que des terrains jusqu'ici improductifs ont été mis en valeur.

De plus, des propriétés appartenant à de grosses compagnies ont été augmentées de valeur.

Nous sommes actuellement à étudier un système en vertu duquel les taxes seraient réparties avec plus de justice encore. Je me propose de faire faire une étude spéciale de cet important problème, au cours des prochaines deux années, si vous me continuez votre confiance.

Une cause de l'augmentation considérable de la taxe est l'accroissement du budget de la Commission Scolaire. J'ai protesté énergiquement contre les dépenses faites pour la construction de maisons d'écoles trop dispendieuses. Je suis d'avis que nos enfants doivent être logés convenablement, confortablement même, quand ils poursuivent leurs études; mais il y a une marge entre cette condition et le luxe de certaines écoles.

Comme conséquence de cette politique de la Commission, la taxe scolaire a augmenté en trois ans de 55 cents à 85 cents, de 1921 à 1924, soit de \$500,000. qui doit être perçu en même temps que les taxes municipales.

UN MILLION POUR LA CITE

L'ouverture de la rue des Prairies a été le sujet d'une attention toute particulière en certains quartiers. On a beaucoup écrit à ce sujet, mais pas toujours à la lumière des faits qui eussent été de nature à renseigner les con-

tribuables exactement. Voici quelques données intéressantes à cet égard.

L'ouverture de la rue des Prairies a coûté à la ville \$42,000. La vente de deux terrains en a réduit le prix à \$38,000. Or, voici quel sera le résultat de cette amélioration importante dans le quartier du Palais, à part les immenses avantages qui résultent pour la circulation intense à cet endroit du libre accès à cette artère de communication.

Nous avons maintenant sur les rues St-Paul, Des Fossés, St-Roch et Ste-Marguerite une valeur de terrains, à une moyenne de \$2.50 le pied, de \$360,400. environ. Il y a actuellement des constructions pour \$200,000. d'érigées et on peut compter qu'avant deux ans il y en aura d'autres de bâties pour une valeur de \$400,000.

L'intérêt sur \$360,000., à 6%, est de \$21,600., tandis que le revenu sur \$600,000. à 2½% pour cent est de \$15,000., ce qui fait un revenu de \$36,600.

Ce revenu équivaut à l'intérêt sur plus de \$700,000. à 5%. La transaction, après tout, n'est pas à déjeter.

Il y a plus encore, j'ai obtenu du gouvernement fédéral, pour la somme de \$1,600. des terrains qui vaudront bientôt \$100,000.; des propriétés qui y sont déjà construites paient des taxes sur \$250,000.

CHIFFRES ELOQUENTS

Voici deux tableaux qui permettront de mieux juger la situation :

En 1919-20, certaines propriétés des rues St-Paul, Ste-Marguerite et des Prairies, ancien parc du Palais,

appartenant à la Cité, ne donnaient pas de revenus. En 1924-25, le trésor municipal comptera sur l'évaluation suivante :—

Rue des Prairies, 5 propriétés valent \$47,200.

Rue St-Paul, 9 propriétés, dont 2 en construction, valent \$262,100.

Total de l'augmentation : \$309,300.

Il reste encore des terrains à vendre dans la partie de l'ancien parc pour un montant de \$130,700.

Voyons maintenant ce qui en est de l'ancienne propriété du gouvernement fédéral acquise par la Cité.

Cette propriété de la rue St-Valier, côté sud, à l'est de la rue St-Roch, appartenant au gouvernement ne portait qu'une évaluation de \$22,700. en 1919-20. Des bâtisses nouvelles ont surgi qui sont évaluées pour 1924-25 à \$123,600., soit une augmentation de \$100,900.

Il reste encore des terrains à vendre sur la rue St-Valier pour un montant de \$38,000.

Ces chiffres sont si éloquents en eux-mêmes qu'il serait vain de ma part d'insister plus longuement sur le succès de la transaction de l'ouverture de la rue des Prairies.

Faites vous-mêmes le calcul de la richesse accrue par la ville comme conséquence de cette amélioration et vous verrez qu'il s'agit de plus d'un million.

NOTRE AQUEDUC

Le système d'aqueduc de la Cité est sûrement susceptible d'améliorations. Personne ne saurait le contester. Il importe d'assurer la sécurité de la santé publique

en donnant à notre population une eau aussi pure que possible.

Mais ce qui importe aussi c'est d'avoir pour notre ville non-seulement l'approvisionnement d'eau pour parer à toute éventualité pour le présent, mais encore pour l'avenir, en vue des progrès qui se manifestent de tous côtés.

La fréquence des ruptures du tuyau de 40 pouces a ému avec raison tous les citoyens. Il faut à tout prix en trouver les causes et réduire au minimum ces accidents, s'ils ne peuvent être complètement évités.

Afin d'en arriver à ce but j'ai fait nommer une commission composée d'experts ingénieurs dont l'expérience ajoute à la valeur personnelle. Ces commissaires vont étudier notre aqueduc dans tous ses détails, rechercher les défauts et suggérer les remèdes nécessaires, tout en nous proposant les moyens les moins dispendieux de faire des améliorations.

J'ai confiance que vous apprécierez cette initiative et que les résultats de ce travail important bénéficieront considérablement à la ville.

Dans ce domaine de l'aqueduc, bien des réformes ont été faites au cours des quatre années dont je vous sou mets le rapport. Nous avons réglé l'affaire des Bastien qui avait coûté à la ville des centaines de milliers de piastres. Désormais, nous n'aurons plus d'inquiétudes à cet égard. D'autres réclamations sont encore en voie de règlement définitif. Encore sur ce point, la prudence et la sagesse administrative nous ont guidés dans la bonne voie.

LE FEU ET LA POLICE

Ces deux départements destinés à protéger la vie et la propriété des citoyens ont aussi reçu une attention spéciale.

Des réformes que le temps et l'expérience nous indiquaient comme de nature à ajouter de l'efficacité au service ont été mises en pratique.

Au Département du Feu nous avons établi le système de double équipe afin d'avoir sur pied en tout temps des hommes frais et dispos, en mesure de donner toute la somme possible d'efficacité.

Une innovation qui a épargné et épargnera encore des milliers de piastres à la ville c'est la manufacture, au garage même du Département, de voitures à boyaux dont nous devons faire l'achat dispendieux à l'extérieur auparavant. Je me propose d'augmenter la capacité industrielle de la brigade à cet égard, toujours dans le but de faire faire des économies à la ville.

Quant à ce qui concerne la police, des services pour le trafic, les touristes, etc., ont été inaugurés, suivant les besoins nouveaux. Les hommes ont été augmentés en nombre pour pourvoir à toutes les nécessités.

De nouveaux règlements ont été adoptés pour la circulation qui augmente par suite du nombre croissant des automobiles.

LA SANTE PUBLIQUE

Une attention spéciale a été donnée au Département de Santé où des réformes nombreuses ont aussi été opérées.

Protéger la santé de la population voilà une oeuvre des plus humanitaires, certes, mais c'est en même temps conserver en quelque sorte la base de toute prospérité, la source de toutes les initiatives et de tous les succès.

Nous nous sommes efforcés de perfectionner les services d'inspection du lait et des denrées alimentaires. La visite des écoles par des infirmières a été faite régulièrement, de façon à faire bénéficier les enfants de familles pauvres des avantages de soins nécessaires à leur santé et à leur développement physique.

CLINIQUE DENTAIRE

Une innovation qu'on a sans doute appréciée dans le public est celle de l'inauguration de la Clinique Dentaire à l'hôtel de ville. Les quelques statistiques suivantes démontrent suffisamment les services rendus par cette nouvelle institution.

Depuis sa fondation la Clinique Dentaire a fait le travail suivant :

| | |
|-------------------------------|-------|
| Nombre d'enfants traités..... | 1,950 |
| Anesthésies générales..... | 152 |
| Anesthésies locales..... | 2,825 |

| | |
|------------------------------|-------|
| Extractions..... | 5,769 |
| Prophylaxies..... | 600 |
| Traitements..... | 360 |
| Obturations (Plombages)..... | 490 |

En vertu des règlements adoptés les institutions enseignantes de la ville sont requises de voir à ce que les enfants qui les fréquentent soient traités. Un rapport de chaque visite est fait par les infirmières qui remettent aux instituteurs et institutrices des formules d'admission gratuite à la Clinique.

La classe pauvre de la ville bénéficie ainsi de traitements sanitaires dont elle était malheureusement privée auparavant.

L'EXPOSITION

En 1920, l'Exposition de Québec, institution municipale depuis 1912, a eu son heure critique. Jusque-là, les événements avaient contribué à rendre son existence problématique. L'important était de trouver et d'appliquer un service administratif pouvant réduire les abus de patronage et offrant une meilleure garantie de succès. Toute autre politique signifiait la perte d'un demi-million de piastres pour les contribuables et un ralentissement annuel dans les affaires de Québec d'un autre demi-million.

Un optimisme raisonné triompha des pessimistes et des alarmistes. Grâce à l'influence que j'ai pu exercer

sur mes collègues, l'Exposition a repris son cours sous un mode nouveau et moins compliqué, sur une base administrative sans autre préoccupation que l'intérêt public.

Le changement a produit d'excellents effets. Depuis lors, l'Exposition enrégistre annuellement des surplus. La confiance dans tous les milieux s'est ranimée.

En 1923, nous nous mettions à l'oeuvre avec un nouveau crédit de \$200,000. pour reconstruire le Palais de l'Industrie et un palais de l'Agriculture.

C'est une victoire économique d'une portée considérable que nous avons réalisé, mes collègues et moi ; elle sera avantageuse pour accréditer davantage la réputation de notre ville.

POUR L'AVENIR

Je crois vous avoir suffisamment exposé ce que j'ai fait, sous mon administration de quatre années, pour exécuter le programme soumis en 1920. Il serait trop long d'entrer dans d'autres détails. Rien n'a été négligé pour que tous les services de la ville soient maintenus au maximum de leur efficacité, ou améliorés, quand la chose était jugée nécessaire.

Le passé est le garant de l'avenir. J'entends bien continuer dans cette voie de progrès et de développement pour la ville, si vous me continuez votre confiance le 18 février.

Divers projets sont à l'étude dont la saine application contribuera encore à faire avancer la ville dans la voie du progrès.

Avec le concours de mes collègues au conseil je m'évertuerai à vous faire bénéficier de l'expérience acquise au cours de près de cinquante années dans les affaires.

En terminant, je fais des voeux pour le bonheur et la prospérité de tous et de chacun de vous, convaincu que de cette situation résulteront le bien-être et la prospérité de la cité.

POUR L'AVENIR



PRINTED BY THE PRESS OF THE
UNIVERSITY OF QUEBEC



ERNEST TREMBLAY, Imprimeur,
146, rue du Pont, Québec.

